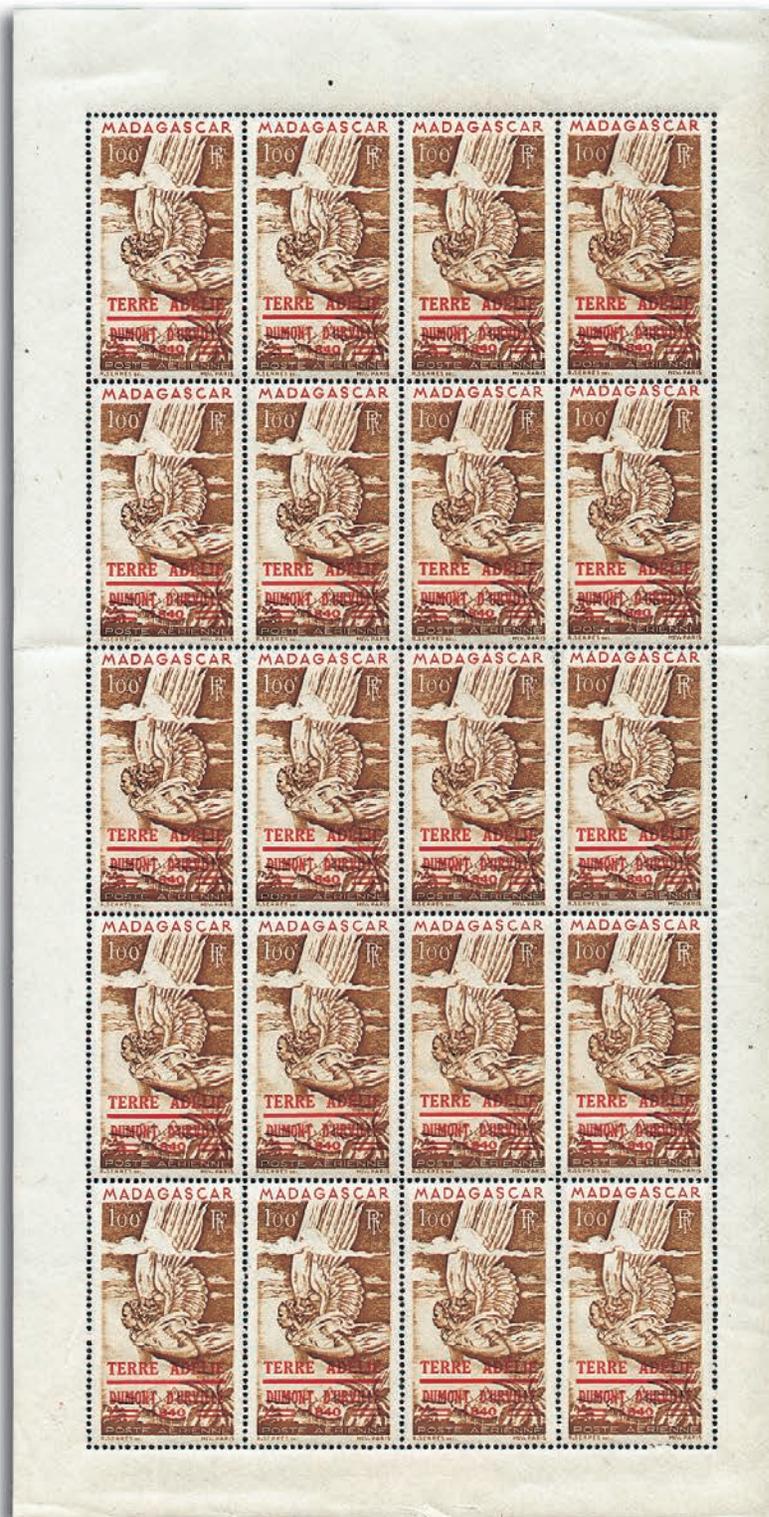


# Les T.A.A.F. apostrophées ...



**Découvrir une variété presque 60 ans après l'émission du timbre qui en est affecté n'est pas banal. Qui plus est, il s'agit d'une variété constante. Voilà qui va stimuler l'engouement des innombrables collectionneurs de timbres des T.A.A.F. non seulement en France mais aussi à l'étranger.**

Imprimé à quelque 200 000 exemplaires, le timbre de poste aérienne de Madagascar de 100 F Zéphir surchargé « TERRE ADÉLIE / DUMONT D'URVILLE / 1840 » n'a jamais suscité de réel engouement même si chacun s'accorde à le reconnaître comme le tout premier timbre émis par les Terres australes..., ce qu'il n'est pas. Mis en vente le 26 octobre 1948 et uniquement dans quelques bureaux de poste malgaches (on ne l'a pas vu dans les agences de St-Paul et Amsterdam et à Kerguelen à cette époque-là), il fut, administrativement parlant tout au moins, considéré comme un simple timbre commémoratif de Madagascar : « *Bien que comportant les mots «TERRE ADÉLIE», elle [ndlr : cette vignette] ne supprime en aucune façon le nom de Madagascar qui n'est recouvert*

Des dix mille feuilles comme celle-ci imprimées en 1948, il ne reste plus que quelques exemplaires. Les stocks qui subsistent du PA n° 1 des TAAF sont constitués essentiellement de timbres égrenés. Cette feuille de 20 exemplaires (4 rangées verticales de 5 timbres) est donc rare.

## Les trois variantes d'une surcharge

Sur cet agrandissement, on distingue les « surcharges » affectant des timbres des cases 6, 7 et 8. Le corps des caractères utilisés pour la mention en capitales « DUMONT D'URVILLE » semble être du 9 points (cicéro).



Le premier timbre (case 6) montre une surcharge normale : l'apostrophe entre le D et le U est parfaitement alignée avec le reste des caractères.

Le second timbre est celui de la case 7. L'apostrophe dépasse nettement l'alignement des lettres. Par ailleurs, on distingue nettement que l'espace entre les lettres D et U est plus important (sur cet agrandissement à 200/100, l'espace concerné est de 2,6 mm contre 1,9 mm pour le timbre précédent). L'alignement du «U» par rapport au «0» de «1840» s'en trouve également modifié. L'apostrophe, de forme identique à celle de la surcharge précédente, semble appartenir à des caractères de corps 10.

Le troisième timbre est celui de la case 8. L'apostrophe dépasse également mais elle n'a pas tout à fait la même forme que les précédentes ce qui laisse supposer qu'elle appartient à une autre police de caractères. Ceci pourrait se vérifier en mesurant l'espace entre les lettres D et U qui est, du moins sur cet agrandissement, de 1,4 mm et est donc très légèrement inférieur voire égal à celui qui existe sur la surcharge normale.

d'aucun barrement ». Il en sera tout autrement pour le 15 F *Uratemornis* de 1955 où la mention « MADAGASCAR » est nettement barrée. Mais pour les philatélistes, qui découvrent les premiers timbres définitifs des T.A.A.F. en 1956, ce timbre gardera ce statut honorifique et sera toujours considéré comme le tout premier de la collection de ces territoires glacés tant affectionnés des collectionneurs du monde entier. Même ceci ne l'empêche pas d'être une très grosse rareté lorsqu'il est oblitéré d'un timbre à date d'un bureau de Madagascar.

Notre lecteur, Hervé Lefebvre de Lattre, lui, se dit être tout simplement « fan » de ce timbre. Il en aime le dessin et c'est parce qu'il prend justement plaisir à le regarder sous tous les côtés qu'il a découvert ce qu'apparemment personne n'avait remarqué jusqu'à aujourd'hui ou du moins accordé aucune importance : sur certains timbres, l'apostrophe située entre le « D » et le « U » de « D'URVILLE » sort et dépasse de l'alignement

des lettres. Parfaitement visible à l'œil nu cette variété se rencontre sur trois timbres situés aux cases 7, 8 et 12 des feuilles de vingt exemplaires.

### Une surcharge qui n'en est pas une

Tout d'abord il faut dire que ce timbre n'est pas un « surchargé » au sens propre du terme. Si vous regardez bien les agrandissements ci-dessus, vous constaterez que l'encre de couleur brun-jaune du timbre est imprimée par dessus les inscriptions rouges de la soit disant surcharge. Cela signifie tout simplement que l'on a d'abord imprimé la surcharge et ensuite le timbre par dessus. Ceci implique donc que ce timbre est un retraitage du timbre initial de Madagascar émis en février 1946 ; il ne s'agit pas, comme on a pu le lire ici et là, de feuilles prélevées sur les stocks malgaches pour être surchargées.

Cette surimpression du timbre sur la « surcharge » explique aussi en partie pourquoi notre variété n'a pas été décelée plus tôt : l'impression du motif du timbre la rend beaucoup moins visible que si elle avait été imprimée par dessus comme une vraie surcharge.

Autre caractéristique de ce timbre : il n'a pas été réalisé par l'Atelier du Timbre du boulevard Brune à Paris mais par l'Imprimerie Héliovaugirard qui a, à l'époque, réalisé de nombreuses figurines pour les colonies. La surcharge (continuons à l'appeler comme cela) est-elle de son fait ? C'est très probable, mais nous n'en sommes pas certains. Quoi qu'il en ait été, cette émission a nécessité la préparation d'un bloc (ou composition) de 20 petites surcharges que l'on a installé sur une presse pour imprimer au moins 10 000 feuilles blanches (10 000 fois 20 timbres font 200 000 exemplaires), feuilles sur lesquelles on a ensuite imprimi- ●●●

**Un bloc de quatre magique**  
 Ce bloc de quatre regroupe les timbres des cases 7, 8, 11 et 12 et contient donc les trois timbres concernés par les variétés. On peut dire sans forfanterie que cette pièce est rarissime : l'immense majorité des timbres détenus tant par les professionnels que par les collectionneurs ne sont que des égrenés. Les feuilles qui subsistent et même les grands blocs sont très très peu nombreux.



● ● ● mé le visuel des timbres.

Nos plus vifs remerciements à Hervé Lefebvre de Lattre, découvreur de la variété et à Alain Jacquart pour le prêt des différents documents constituant l'iconographie de cet article.

### Un caractère déplacé

C'est lors de la confection de cette composition de surcharges (et il semble qu'il n'y en ait eu qu'une

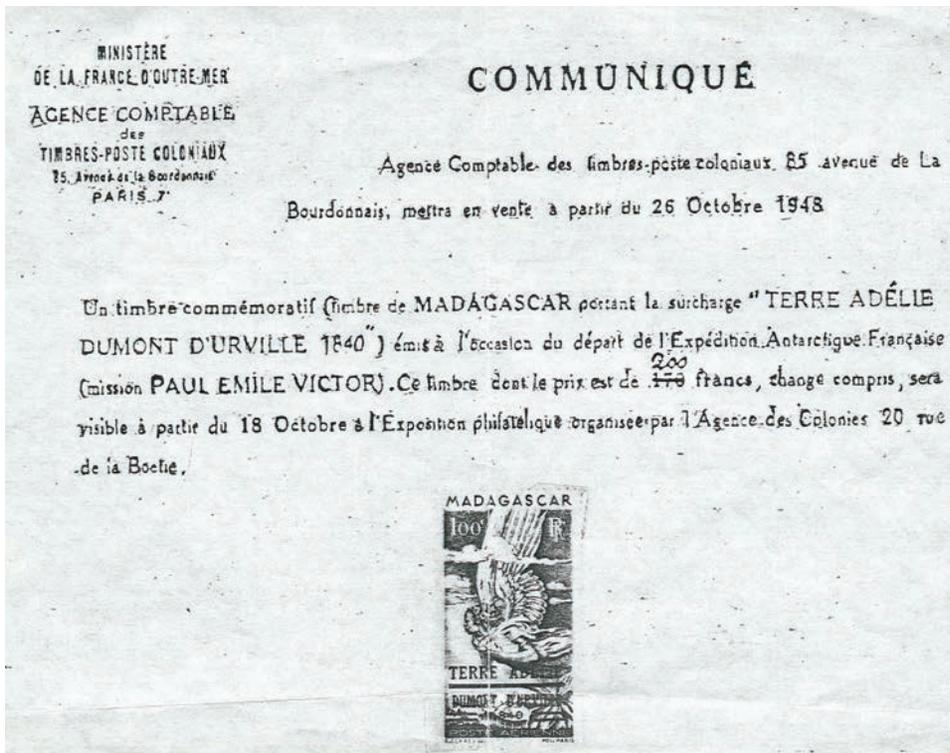
seule de fabriquée pour l'ensemble du tirage) que cette variété a été commise. L'inscription « DUMONT D'URVILLE » a été réalisée à partir de caractères de type *Roman* ou du moins apparenté, des caractères étroits permettant de placer beaucoup de lettres sur une dimension réduite. La taille (ou corps) de ces caractères est de 9 points *cicéro* (le *cicéro*, environ 4,5 mm, se divise en 12 *points* et est une unité de mesure utilisée en typographie). Quant à l'apostrophe qui dépasse sur certains timbres, si elle semble bien appartenir à la même famille de caractères, elle est de la taille juste au-dessus, c'est-à-dire d'un corps de 10 points.

Cela se constate également lorsque l'on regarde l'espacement entre les lettres « D » et « U » : il est plus important sur les timbres affectés par la variété que sur les timbres normaux... sauf sur l'un des trois timbres concernés.

Si vous regardez nos agrandissements ci-dessus, vous verrez que le timbre de droite, s'il présente bien une apostrophe surélevée, l'espace entre les lettres « D » et « U » est identique à celui des timbres normaux !

Cette constatation pourrait impliquer que notre apostrophe appartient à une autre famille de caractères. Sous la loupe, sa forme est sensiblement différente et elle est plus petite et si notre hypothèse est juste, nous voici donc avec deux types de variétés !

Ces erreurs sont simplement dues à un mauvais rangement des caractères mobiles dans ce qu'on appelle une « casse », un tiroir aménagé de petits casiers dans lesquels on répartit les différents caractères mobiles servant aux compositions typographiques. Le peu de différence, en taille ou en grosseur, surtout au niveau d'une apostrophe, explique cette confusion.



© Collection A. Jacquart

